



Cfdt:

Secteur
Sécurité sociale

NÉGO CLASSIF

LA CFDT VEUT PLUS QU'UN RAFISTOLAGE !

LES OBJECTIFS DE LA CFDT

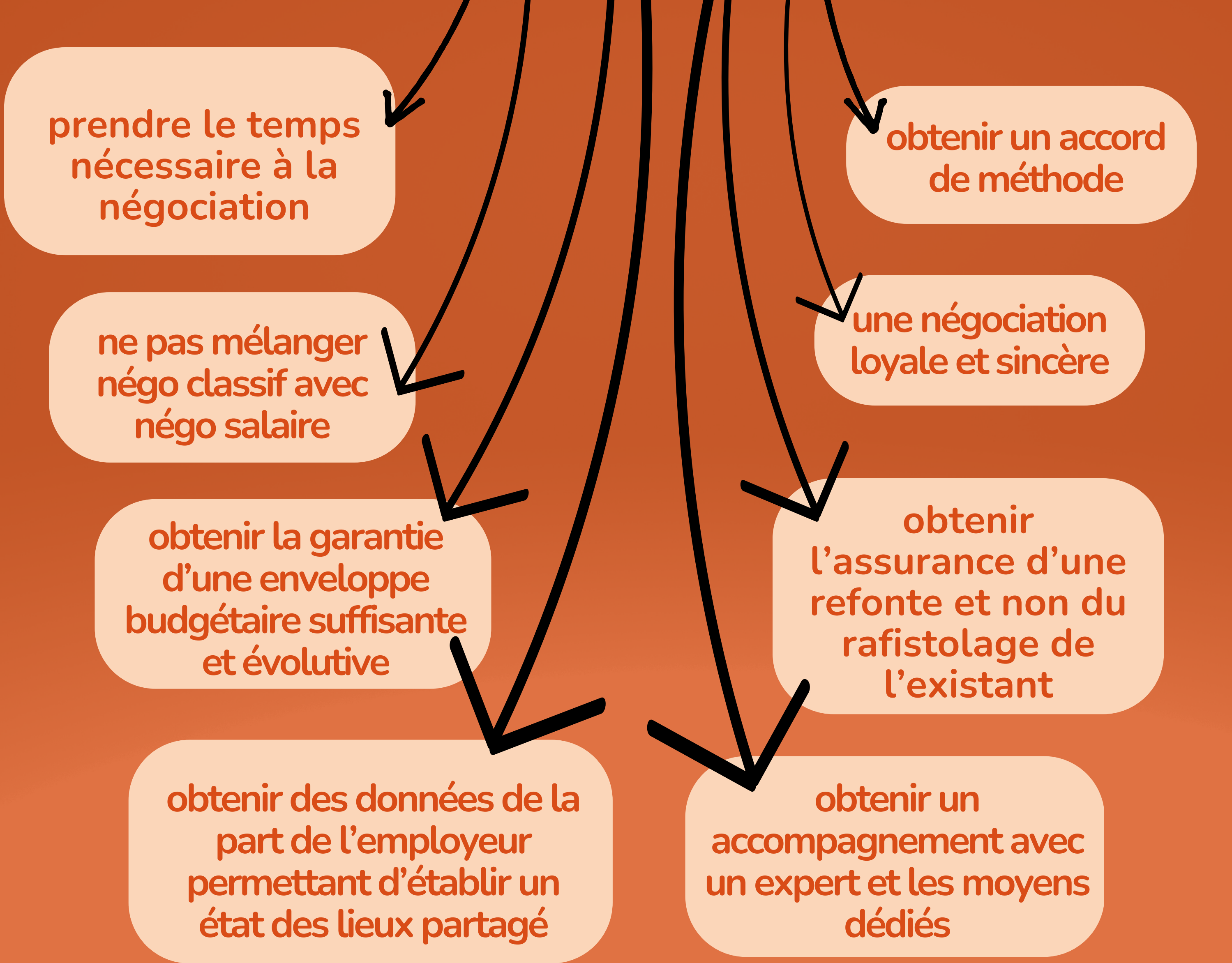
La classification doit être :

- **Exhaustive** : la classification doit permettre de prendre en compte l'ensemble des emplois et/ ou la diversité des activités au sein des entreprises,
- **Attractive** : la classification doit permettre de valoriser les métiers en ayant un effet d'attractivité (en général pour les jeunes) et d'amélioration de l'image des métiers de la branche,
- **Equitable et non discriminante** : la classification doit établir une hiérarchie des emplois sans distinction entre les femmes et les hommes,
- **Evolutive** : la classification doit permettre d'assimiler les emplois émergents ainsi que les changements organisationnels ou l'évolution des activités,
- **Simple et objective** : la classification doit être composée de peu d'éléments, facile à comprendre et à déployer qui donne une représentation fidèle et sans de biais de la valeur des emplois,
- **Relative et hiérarchisée** : la classification doit positionner les emplois relativement les uns par rapport aux autres,
- **Homogène et cohérente** : la classification doit être composée et structurée par des éléments de même nature, qui tiennent et s'enchaînent avec ordre de manière à former un ensemble logique,
- **Unique et continue** : le système de la classification doit être fondé sur une seule méthode et une seule échelle de classification appliquée à l'ensemble des emplois.

**Pour la CFDT,
un accord de méthode
est indispensable
afin de répondre aux
nombreuses incertitudes sur le
cadencement, la temporalité et
les moyens octroyés.**

**PLUS QUE LA
RÉNOVATION DE LA
CLASSIFICATION
VOULUE PAR
L'EMPLOYEUR,
LA CFDT REVENDIQUE
SA REFONTE TOTALE**

LES ATTENTES DE LA CFDT



**Prochaine séance de négociation classification
Employés-Cadres le 30 janvier**

Flashez pour plus d'info CFDT



Fédération CFDT PSTE
PROTECTION SOCIALE
TRAVAIL ET EMPLOI

Je souhaite adhérer



Retrouvez-nous sur

